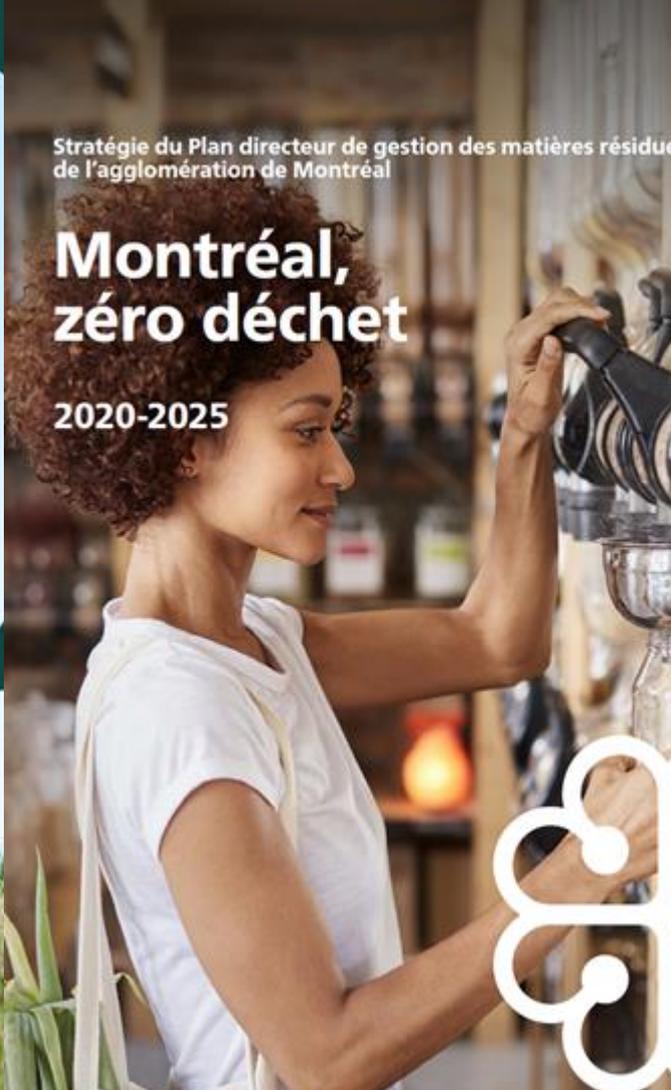


La démarche montréalaise en économie circulaire

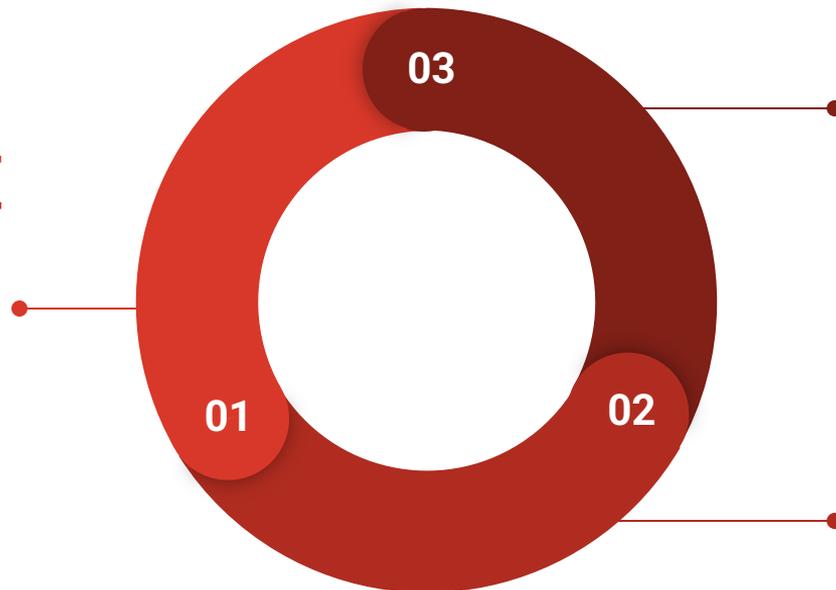




La démarche montréalaise...un processus en continu

COMPRENDRE

- Recherche des meilleures pratiques
- État de situation (données, études, cartographies, etc.)
- Entrevues et sondages



AGIR

- Plan d'action
- Programmes
- Contributions financières
- Partenariats stratégiques
- Exemplarité

MOBILISER

- Ateliers avec parties prenantes internes et externes
- Consultation publique
- Concertation des partenaires



D'où on part ?

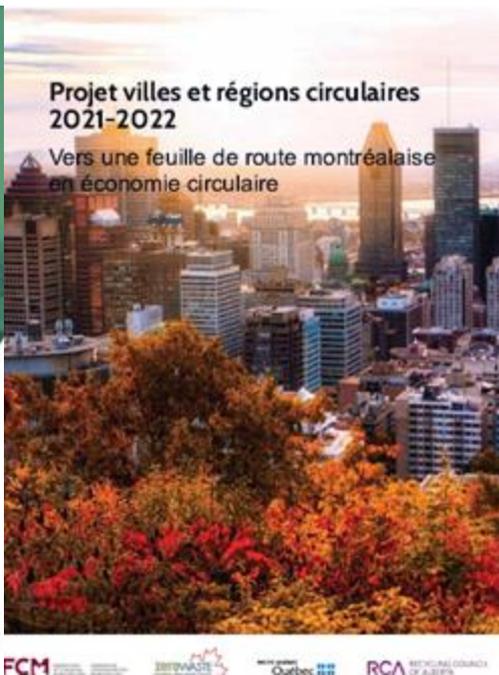
Plus de 400 personnes consultées et 500 personnes qui ont répondu à des sondages

Gouvernance

Consultation interne

Analyse de flux de matières

Cartographie des initiatives



2023 - Consultation publique sur un projet de Feuille de route

- Enrichir le projet de feuille de route en recueillant les avis et suggestions des parties prenantes
- Sensibiliser et mobiliser l'écosystème autour d'une vision et d'objectifs communs
- Identifier les mesures et les initiatives les plus porteuses pour aller plus loin



Consultation publique : Une mobilisation impressionnante !

- Près de 100 [mémoires](#) et avis écrits, dont 70 provenant d'institutions, d'organismes et d'entreprises (voir page suivante);
- Une trentaine d'organisations entendues lors des auditions publiques / 60 personnes ont pris part aux assemblées;
- 31 personnes-ressources ayant participé à l'une des trois tables rondes (sur invitation seulement);
- Plus de 90 sondages remplis;
- 6 témoignages sur la plateforme Réalisons Montréal;
- 1500 visionnements cumulés des 5 séances sur la chaîne YouTube de la Ville de Montréal, en direct et en différé.



De mobilisation à adhésion

« Dans leur vaste majorité, les avis et opinions reçus saluent l'initiative de la Ville de Montréal et accueillent favorablement les orientations du projet de Feuille de route montréalaise en économie circulaire. »

Extrait du Rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (p.17) - Consultation publique - Août 2023

±100 mémoires déposés

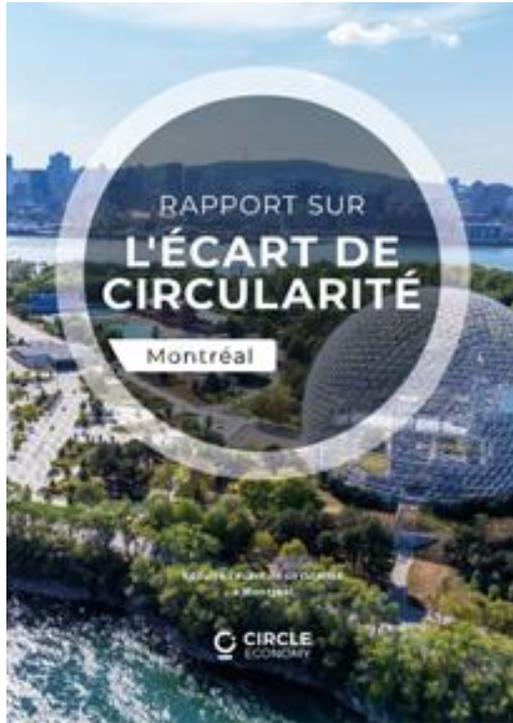


Montréal 

RAPPORT SUR L'ÉCART DE CIRCULARITÉ



Rapport sur l'écart de circularité de Montréal



L'indice de circularité de Montréal est évalué à 3 % .

Cela signifie que sur les 58 millions de tonnes de ressources consommées annuellement par la collectivité, seulement 3 % sont réintroduites dans le système de production; tandis que le reste est gaspillé, perdu ou immobilisé dans les stocks (97 %).

Montréal est la 2^e ville au monde à se doter d'un tel indice après Munich. À titre comparatif, Munich est à 2,4 % et le Québec à 3,5 % (la méthodologie pour la province diffère cependant de celle utilisée pour Montréal).

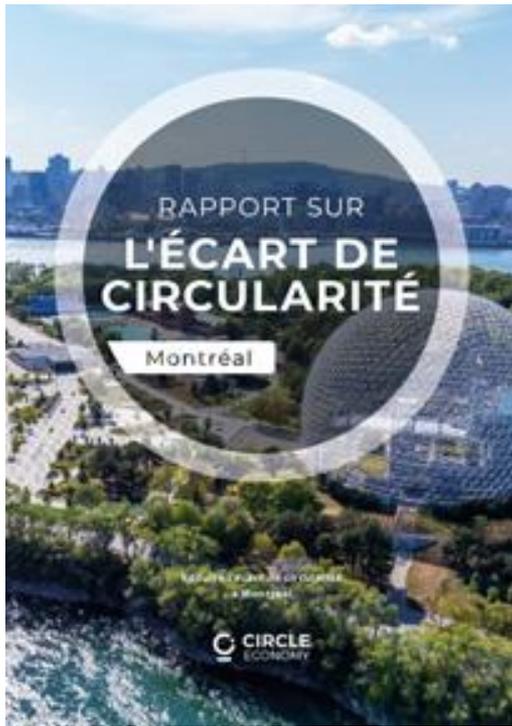
Consulter le [rapport complet ici](#).

Cinq scénarios "Et si..."

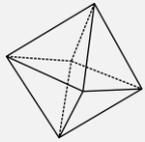
1. Concevoir un cadre bâti circulaire
2. Passer à un système alimentaire circulaire
3. Faire progresser la fabrication circulaire
4. Repenser la mobilité et la logistique
5. Promouvoir un mode de vie circulaire



Rapport sur l'écart de circularité de Montréal



État de situation de l'économie montréalaise (2019)



Empreinte matérielle
58,3 Mt (27 t/hab.)

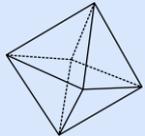


Empreinte carbone
27,4 Mt d'éq. CO₂
(13 t/hab.)



Indice de circularité
3 %

Potentiel de circularité



↓ **Empreinte matérielle**
-38%



↓ **Empreinte carbone**
-46 %



+ **Indice de circularité**
+4.1 p.p.

Feuille de route montréalaise en économie circulaire 2024-2030



Une Feuille de route soutenue par l'écosystème



Conseil patronal de l'environnement du Québec



Conseil régional de l'environnement de Montréal



Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (ÉTS)



Culture Montréal



Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (HEC)



Conseil jeunesse de Montréal



Fondation



Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal



PME MTL Est-de-l'Île



Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Une première Feuille de route en économie circulaire

Feuille de route montréalaise en économie circulaire 2024-2030

Mai 2024



Montréal 

Vision : Montréal, métropole circulaire

En 2030, Montréal est une métropole circulaire reconnue pour son engagement dans la transition écologique de son économie.

Elle est parvenue à **doubler son indice de circularité en le portant à 6 %** et vise à atteindre un taux d'**au moins 17 %*** en 2050, en lien avec les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.

La Ville a accéléré cette transition en étant **exemplaire**, en **maximisant les leviers** à sa disposition et en mettant en place les conditions permettant la **création de boucles circulaires complètes** dans des **secteurs d'activités stratégiques**.

Outils, accompagnées et appuyées par un **écosystème de partenaires engagés**, les entreprises ont déployé des **solutions innovantes** et ont **transformé leurs modèles d'affaires** afin de faire face aux défis du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles.

*Cette cible fait référence au Circularity Gap Report 2021 publié par Circle Economy qui indique que doubler la circularité de l'économie planétaire, en atteignant un indice de 17%, permettrait de limiter sous la barre des 2 degrés le réchauffement climatique. Le Rapport sur l'écart de circularité de Montréal publié en 2024 et basé sur les données de 2019 a évalué l'indice de circularité de Montréal à 3 %.

Une portée économique

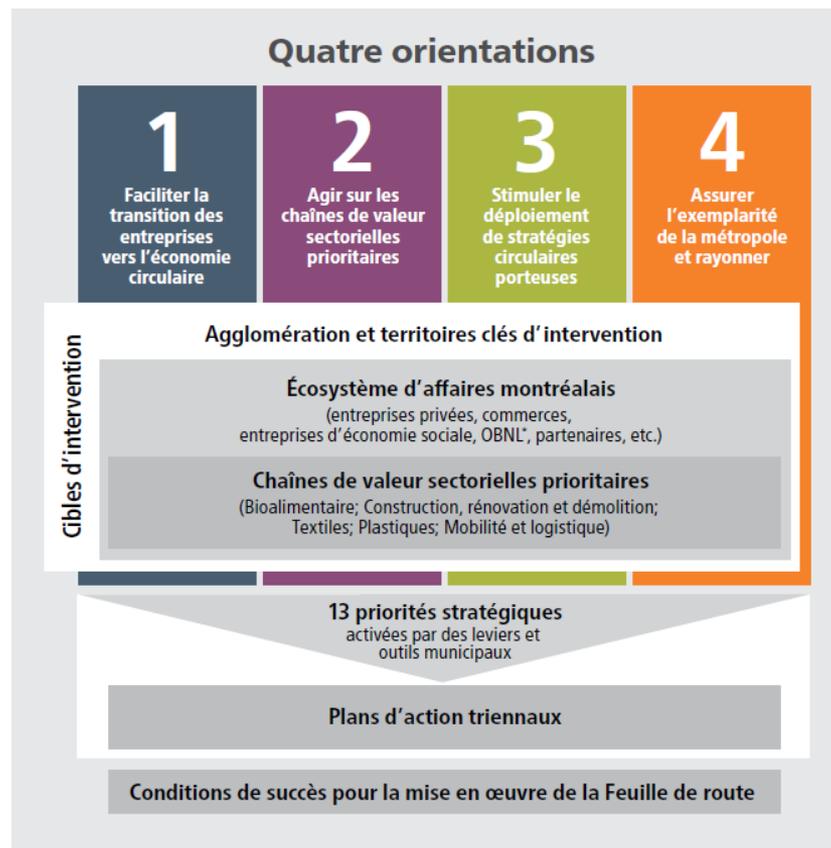
Objectifs transversaux

- Assurer la prospérité et la résilience de l'économie tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en visant le zéro déchet et en préservant les écosystèmes naturels;
- Renforcer l'économie locale et les chaînes d'approvisionnement courtes;
- Stimuler le développement de solutions innovantes, leur commercialisation et la croissance d'entreprises œuvrant en économie circulaire;
- Créer des emplois verts et accompagner la transformation du marché du travail;
- Être un terreau fertile pour l'expérimentation et le déploiement de solutions circulaires;
- Faire évoluer les pratiques municipales vers plus de circularité.

Objectifs spécifiques

- Optimiser la valeur des ressources tout au long de la chaîne;
- Favoriser l'innovation en matière de processus et de procédés, de produits, de services;
- Stimuler et accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires et dans leur capacité d'innovation;
- Améliorer la productivité des entreprises.

Cadre stratégique de la Feuille de route



La feuille de route en bref

- 4 orientations
 - Faciliter la transition des entreprises
 - Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires
 - Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses
 - Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner
- 5 chaînes de valeur sectorielles prioritaires
 - Bioalimentaire
 - Construction, rénovation et démolition
 - Textiles
 - Plastiques
 - Mobilité et logistique
- 3 chaînes de valeur à développer ultérieurement
 - Secteur énergétique et thermique
 - Secteur du meuble
 - Secteur de l'événementiel et de la culture
- Un plan d'action (à venir)

Orientation 1	Faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire
1.1	Soutenir les partenaires de l'écosystème dans l'accompagnement des entreprises et le renforcement des compétences
1.2	Développer et collaborer à la mise en place d'outils financiers pour favoriser la transition des entreprises et le développement de solutions innovantes
1.3	Sensibiliser et outiller les entreprises à saisir les opportunités d'affaires liées à l'économie circulaire
Orientation 2	Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires Bioalimentaire; construction, rénovation, démolition; textiles; plastiques; mobilité et logistique
2.1	Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les boucles)
2.2	Soutenir activement la recherche, la collecte et la valorisation des données et des connaissances
2.3	Favoriser l'implantation de lieux phares et le développement de projets structurants facilitant l'innovation, l'expérimentation et la commercialisation de solutions circulaires
Orientation 3	Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses
3.1	Encourager la réduction à la source et les processus de conservation de valeur, notamment en soutenant le réemploi et la réparation (commerces, entreprises d'économie sociale, plateformes d'échanges, lieux de réparation, etc.)
3.2	Découpler le potentiel qu'offrent les modèles de circularité que sont l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative et la symbiose industrielle
Orientation 4	Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner
4.1	Développer un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial
4.2	Actionner les leviers «approvisionnement» et «réglementation» pour faire évoluer le marché
4.3	Développer le «réflexe circulaire» dans les projets et pratiques municipales
4.4	Utiliser les lieux et ressources de la Ville comme vecteur de circularité
4.5	Promouvoir les bonnes pratiques et les innovations montréalaises ici et à l'international

5 chaînes de valeur sectorielles prioritaires



En raison de :

- Leur part importante de **ressources consommées**, de **résidus générés** et de volumes de **GES émis**;
- Leur fort **potentiel de circularité**;
- Leur **poids économique** et leur impact sur la **qualité de vie** de la métropole;
- Des **opportunités existantes** en lien avec les priorités des différents paliers gouvernementaux;
- Des **leviers** dont dispose la Ville pour agir et susciter l'innovation dans celles-ci.



Orientation 1 - Faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire

- Le virage de l'économie montréalaise passera nécessairement par un **soutien accru** et un **accompagnement spécifique des entreprises**
- La Ville s'appuiera sur ses **partenaires**, en relation directe avec les entreprises, pour opérationnaliser le changement

Priorités

1.1

Soutenir les partenaires de l'écosystème dans l'accompagnement des entreprises et le renforcement des compétences

1.2

Développer et collaborer à la mise en place d'outils financiers pour favoriser la transition des entreprises et le développement de solutions innovantes

1.3

Sensibiliser et outiller les entreprises à saisir les opportunités d'affaires liées à l'économie circulaire



Orientation 2 - Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires

Bioalimentaire; Construction, rénovation et démolition;
Textiles; Plastiques; Mobilité et logistique

Des enjeux d'envergure, communs aux différentes chaînes :

- Des **maillons manquants** ne permettant pas la constitution de boucles complètes;
- Une **lacune dans les données** rendant difficile l'évaluation et le suivi de l'évolution de la circularité dans ces chaînes;
- Le **besoin de réglementation** afin d'infléchir le marché et créer des synergies entre entreprises;
- La **complexité de la collecte, du tri et de la logistique des résidus**, notamment ceux des ICI.

Priorités

2.1

Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les boucles)

2.2

Soutenir activement la recherche, la collecte et la valorisation des données et des connaissances

2.3

Favoriser l'implantation de lieux phares et le développement de projets structurants facilitant l'innovation, l'expérimentation et la commercialisation de solutions circulaires



Orientation 3 - Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses

→ Certaines des stratégies de circularité, comme l'**écoconception**, l'**entretien** et la **réparation**, le don et la revente sous l'angle du **réemploi**, l'**économie de fonctionnalité**, l'**économie collaborative** et la **symbiose industrielle**, nécessitent davantage de soutien pour être mises en place ou pour être déployées à plus grande échelle.

Priorités

3.1

Encourager la réduction à la source et les processus de conservation de valeur, notamment en soutenant les acteurs du réemploi et de la réparation

3.2

Découpler le potentiel qu'offrent les modèles de circularité que sont l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative et la symbiose industrielle



Orientation 4 - Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner

- Un statut de métropole du Québec qui confère à la Ville de Montréal une **responsabilité sociétale** dans la transition vers l'économie circulaire
- la Ville aspire à devenir **un modèle inspirant** pour toutes et tous, notamment les entreprises
- Sur le plan international, son exemplarité peut lui permettre de **renforcer son positionnement** et d'attirer aussi bien des **investissements** que des **entreprises** et des **talents**

Priorités

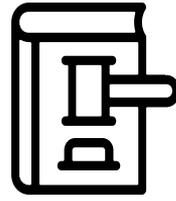
- 4.1 Développer un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial
- 4.2 Actionner les leviers « approvisionnement » et « réglementation » pour faire évoluer le marché
- 4.3 Développer le « réflexe circulaire » dans les projets et pratiques municipales
- 4.4 Utiliser les lieux et ressources de la Ville comme vecteur de circularité
- 4.5 Promouvoir les bonnes pratiques et les innovations montréalaises ici et à l'international



Leviers municipaux



Approvisionnement



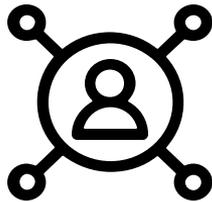
Réglementation et encadrements



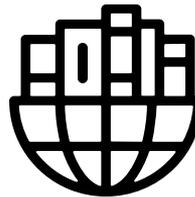
Outils et incitatifs financiers



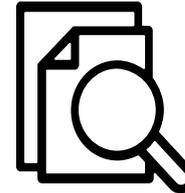
Exemplarité



Pouvoir d'influence



Soutien à l'écosystème



Information



Prochaines étapes

- Établir la gouvernance
- Élaboration d'un plan d'action triennal
- Mise en œuvre et mobilisation
- Suivi et reddition de comptes
(indicateurs)



Plan d'action – Maximiser les retombées

Conditions de succès

- Intégration transversale de l'économie circulaire dans les pratiques municipales et optimisation des leviers municipaux (approvisionnement, outils financiers, réglementation, etc.)
- Agilité opérationnelle et organisationnelle pour démontrer l'exemplarité de l'administration municipale
- Cohérence et complémentarité des politiques publiques et des projets menés par les autres paliers gouvernementaux
- Mobilisation continue de l'écosystème d'affaires
- Saisir les opportunités, capitaliser sur nos acquis et bâtir des partenariats stratégiques
- Rayonnement international des pratiques et innovations montréalaises (tant publiques que privées)

Conditions de mises en œuvre

- Gouvernance claire impliquant des parties prenantes internes et externes
- Plans d'action concrets et évolutifs
- Allocation de ressources adéquates
- Reddition de comptes : Indicateurs de suivi et de mesures

Montréal 

DÉJÀ EN ACTION (Exemples)



Montréal (déjà) en action - Être exemplaire

Plus de 100 initiatives municipales identifiées



[Valorisation des cendres des boues usées \(Eau\)](#)



Intégration du verre récupéré dans le béton de [ponts](#) et [trottoirs](#) (Infrastructures)



[Déconstruction des bâtiments désaffectés de l'ancien Hippodrome](#)



[Valorisation du bois des frênes abattus](#) (Parcs)



Soutien à l'écosystème



Défi en économie sociale - Agir pour la transition écologique



Subvention à l'innovation ouverte pour les entreprises émergentes

Réglementation



Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes



Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique



Symbiose industrielle



Symbiose industrielle

Accompagne les entreprises dans l'évolution de leur modèle d'affaires vers la circularité

Résultats 2018 à 2023

+ 350

symbioses industrielles réalisées

+ 1500

symbioses industrielles analysées

+ 2460

entreprises accompagnées

- 5500

tonnes de GES/année

Du financement à la hauteur de nos ambitions



Partenaire du premier Fonds en économie circulaire au Canada en collaboration avec Fondation et Recyc-Québec



Des entreprises qui se démarquent



1^{re} entreprise financée par le Fonds en économie circulaire

Entreprise soutenue par le PAMD

Gagnant canadien du Défi de réduction du gaspillage alimentaire (1,5 M\$)



Entreprise soutenue dans le cadre de la Super cohorte en innovation climatique d'Esplanade Québec

Nouveau partenariat : Réseau de Lavage National

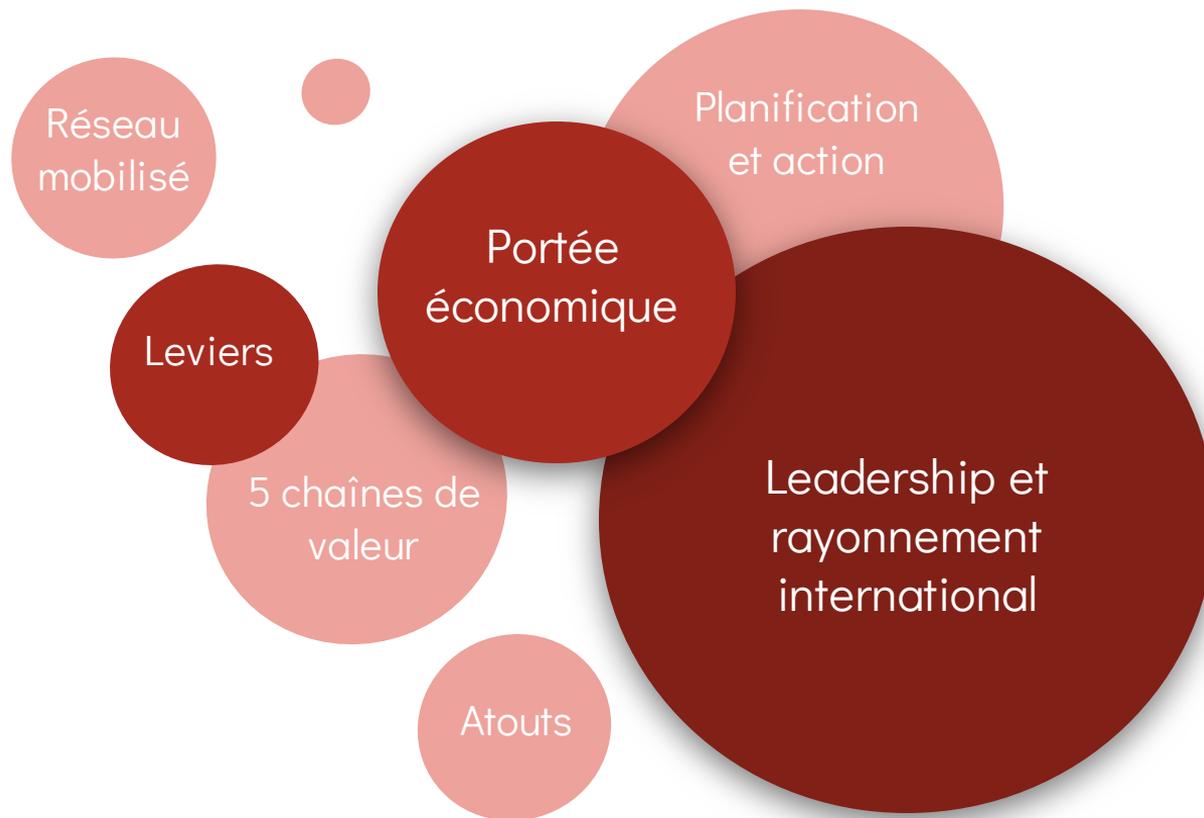
Infrastructure logistique commune pour développer des programmes de contenants réutilisables à l'échelle nationale couvrant les principales régions métropolitaines du Canada.

Montréal 

CONCLUSION



La recette montréalaise





SOMMET CANADIEN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2025

Le Sommet canadien de l'économie circulaire revient pour une seconde édition, les 15 et 16 avril 2025. Cette fois, l'événement sera célébré à Montréal, une ville qui se démarque pour son leadership en économie circulaire au Canada et plus largement en Amérique du Nord.